

Comment nous contacter ?

Afin de garantir une prise en charge appropriée et personnalisée, nous vous prions de bien vouloir suivre la procédure suivante pour nous contacter :

Orientation préalable nécessaire : Il est essentiel d'être orienté par un professionnel de santé avant de pouvoir accéder à nos services.

Les professionnels habilités à procéder à cette orientation sont les suivants :

- Psychiatres
- Service de psychiatrie de liaison (lié aux services Urgences)
- Pédopsychiatre
- Service Odyssee

Prise de contact : Une fois orienté par l'un de ces professionnels, nous prendrons contact avec vous pour organiser un suivi adapté à votre situation.

Notre équipe :

Service de psychiatrie de liaison d'Arlon :

**M. WARICHET
M. PAILLOT
Mme HANNICK**

Service Social : 063/55.23.81

Mme MATHAY est présente tous les jours ouvrables de 08h30 à 16h30.

Psychologues :

Mme BEN KAHLA : présente du mardi au vendredi.

Mme HUBERTY : présente les lundis, mardis, mercredis, vendredis.

Equipe éducative : 063/55.48.04

Présent du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Mme BOSQUET Florence

Mme CORREIA Christelle

M. GODEFROID Matthieu

TISS-AGE



Pour qui ?

Accompagnement pour les jeunes de 0 à 23 ans.

Avec qui ?

Nous privilégions un travail avec l'environnement familial afin de mieux cerner la situation globale du jeune et de sa famille.

Notre service crée des ponts entre le jeune, sa famille et différents intervenants psychosociaux.

Comment ?

Un suivi avec une équipe pluridisciplinaire.

Nous intervenons en binôme composé d'un éducateur spécialisé ou d'un assistant social et d'un psychologue. Cette approche permet d'offrir un soutien à la fois éducatif, social et psychologique.

Nos missions ?

Evaluation/ gestion de situation de crise.

Continuité de soin : mise en place de relais.
La priorité de notre service est de garantir une continuité du suivi en prévoyant une prise en charge à long terme par des structures spécialisées. Cela peut inclure l'intégration du jeune dans des programmes comme Odyssee, un suivi psychologique adapté, une hospitalisation si nécessaire, ou toute autre ressource correspondant à ses besoins spécifiques.

Nous travaillons en collaboration avec les services compétents pour assurer que chaque jeune bénéficie des relais nécessaires à son bien-être et à son développement.

Suivi en amont et / ou en aval d'une hospitalisation en psychiatrie.

Combien ?

Notre service est entièrement gratuit.

Où ?

- Visite aux urgences.
- Visite en pédiatrie.
- Suivi à domicile.

Durée d'intervention ?

Intervention rapide, endéans les 48h.

La prise en charge est limitée à un maximum de 5 entrées sur une période ne dépassant pas un mois.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter directement notre équipe après avoir obtenu l'orientation nécessaire.